

Disparus en Méditerranée : des corps sans nom

Marie-Hélène Blancard

Le samedi 18 avril 2015, un chalutier sombre au large des côtes libyennes avec près de 800 migrants à bord*. Le bateau devait être vendu à la casse, une aubaine pour les passeurs qui pouvaient rentabiliser leur achat en augmentant le nombre de passagers. Pour une place sur le pont, il fallait déboursier 800 dollars, et 300 dollars pour s'entasser dans la cale. Les passeurs confient la barre de la frêle embarcation à un Tunisien et un Syrien, tous deux jeunes et inexpérimentés.

A la nuit tombée, un premier appel de détresse parvient au Centre de coordination des secours maritimes à Rome. Le chalutier ayant été repéré dans la zone de sauvetage libyenne, c'est le navire le plus proche qui est désigné pour mener une opération de secours. Ce soir-là, c'est le King Jacob, battant pavillon portugais. Les autorités italiennes demandent au capitaine de changer de cap pour se diriger vers le chalutier, en même temps qu'un bâtiment militaire italien, patrouillant dans le secteur. Le capitaine aperçoit une lumière dans le noir et distingue une petite embarcation sur laquelle est entassé un nombre incroyable de personnes. Il décide d'arrêter les moteurs et appelle son équipage sur le pont pour procéder à une opération de sauvetage. Mais le chalutier vire de bord et accélère, se dirigeant droit vers le King Jacob. Le choc est fatal. La frêle embarcation tangue sous les mouvements des migrants affolés, se retourne et sombre en quelques minutes.

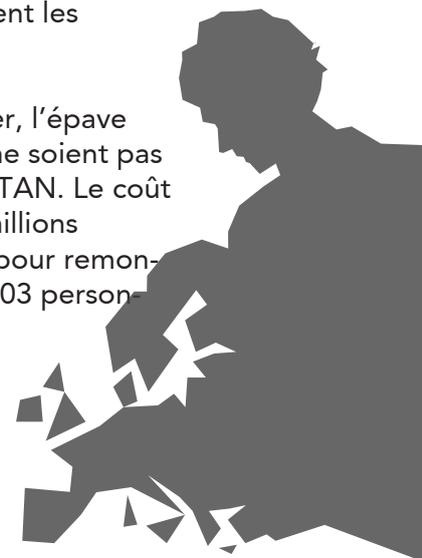
Sur les 800 passagers, 28 survivants seulement. Parmi eux, les deux hommes qui tenaient la barre, considérés comme responsables du naufrage : ils passeront en jugement et seront lourdement condamnés. Tous les autres passagers ont été engloutis par la Méditerranée.

Le lendemain du naufrage, le Premier ministre italien Matteo Renzi organise une conférence de presse et exige la tenue en urgence d'un sommet européen. L'opération de secours Mare Nostrum, menée par la seule Italie, vient de prendre fin, remplacée par l'opération Triton de Frontex, et le nombre des morts a aussitôt augmenté. Pendant le seul mois d'avril 2015, on a dénombré 1222 disparus. C'est à ce moment-là que les politiques ont commencé à parler de « crise migratoire », et que toute la presse a repris cette expression. Mais de quelle crise parle-t-on ? Du nombre grandissant de migrants, ou de l'impuissance de l'Europe à s'organiser pour faire face à une telle situation ?

Lors de sa conférence de presse, Matteo Renzi martèle la nécessité d'une solidarité européenne, ne serait-ce que pour arrêter les trafiquants qu'il compare à des esclavagistes. Il évoque la dignité humaine : « Nous ne pouvons pas penser que ce sont des chiffres qui sont morts. Ce sont des êtres humains ». Puis il annonce que l'Italie fera tout pour récupérer l'épave, « par respect pour les morts ». « Nous voulons leur offrir une sépulture digne », conclut-il.

C'est la première fois qu'un Etat européen se préoccupe de rendre leur humanité à des migrants disparus en Méditerranée, en forçant le public à les voir, à les compter un par un, en cherchant à les identifier. Pourquoi ces morts n'auraient-ils jamais de nom, alors que les vivants sont enregistrés dès leur arrivée, leurs empreintes digitales stockées dans des bases de données communes, accessibles à toutes les polices européennes ? Pour les morts, il n'existe rien en Europe. Les corps qui échouent sur les plages deviennent le souci de ceux qui doivent les ramasser et les enterrer, et chacun se débrouille tant bien que mal.

L'Italie a tenu sa promesse. Après plus d'un an de recherches et d'opérations en mer, l'épave qui reposait par 150 mètres de fond a été renflouée en prenant soin que les corps ne soient pas éparpillés. Une fois récupérée, elle est arrivée en Sicile sur une base militaire de l'OTAN. Le coût de l'opération, exclusivement financée par le gouvernement italien, a atteint neuf millions d'euros. Il a fallu deux semaines aux pompiers volontaires, venus de toute la Sicile, pour remonter 458 corps dans des sacs mortuaires. Dans la cale de 45 mètres carrés, il y avait 203 personnes entassées : cinq corps par mètre carré.



Le travail du médecin légiste et de son équipe a commencé : un patient travail d'identification à partir des objets personnels récupérés sur les victimes, avec l'objectif de rechercher les familles. Il leur faudra ouvrir chaque sac, procéder à une autopsie, faire des radios 3D du crâne, prélever des échantillons pour des analyses ADN, photographier les habits et les objets retrouvés dans les poches. Pour chaque victime, remplir minutieusement un formulaire détaillé de plusieurs pages, indiquer les tatouages, les dents manquantes, les cicatrices et les traces de fractures.

Une fois le travail des légistes et des anthropologues terminé sur place, les échantillons d'ADN et les effets personnels sont envoyés à l'Institut Labanof, à Milan. Ils rejoignent ainsi les corps repêchés au moment du naufrage et ceux retrouvés au fond de la mer : un total de 675 « unités » qui passeront entre les mains expertes du médecin légiste, le docteur Cristina Cattaneo. La directrice de l'Institut travaille depuis plus de vingt ans à la recherche des disparus et à l'identification des migrants. C'est elle qui a formé le personnel sur la base, ainsi que les pompiers confrontés à l'horreur, car la plupart n'avaient jamais eu affaire à des noyés. Désormais elle voudrait sauver l'épave de la destruction prévue par les autorités italiennes, afin de la transformer en musée. Pour elle, cette épave est le symbole de tous les autres naufrages, moins spectaculaires et moins coûteux.

En collaboration étroite avec le Bureau des disparus, elle a mis au point une procédure pour essayer de donner aux morts un nom, un prénom et une date de naissance. Toutes les informations recueillies lors de l'autopsie sont rassemblées dans une banque de données commune. Mais comment retrouver les familles lorsqu'on ne connaît pas avec certitude le pays d'origine des victimes ? Il faudrait au moins pouvoir constituer un fichier central européen. Pour le moment, les familles sont recherchées par l'intermédiaire des associations, des consulats et des réseaux sociaux.

Beaucoup de victimes ont été inhumées dans le cimetière de Catane, qui est devenu immense, une ville dans la ville. Pour gagner de la place, les tombes contiennent chacune trois corps. L'emplacement est marqué de minuscules pancartes plantées sur des tiges en fer, avec un numéro pour chaque corps non identifié.

En 2015, l'année du naufrage du chalutier, 3675 personnes ont péri en Méditerranée.

L'immense majorité, 2794 personnes, se sont noyées en tentant de rejoindre l'Italie. La plupart des victimes reposent au fond de la mer. Celles dont les corps sont repêchés sont enterrées dans des tombes anonymes, dans les cimetières de Sicile, mais aussi en Grèce, en Turquie, en Espagne, en Libye, en Tunisie. Personne n'en connaît le nombre exact. L'Europe est devenue la destination la plus dangereuse du monde.

* Cf. « Les disparus », série sur les migrants, à lire par épisodes sur le site internet LesJours.fr

